

Rapport public Parcoursup session 2024

UCO - LA REUNION - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

UCO - LA REUNION - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation (18645)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 28%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
UCO - LA REUNION - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation (18645)	Jury par défaut	Tous les candidats	75	369	368	362	75

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
UCO - LA REUNION - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation (18645)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	315	314	312	67	89,3 %
			Masculin	54	54	50	8	10,7 %
			Total	369	368	362	75	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
UCO - LA REUNION - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation (18645)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	10	7	0	0 %
				Sans mention	101	101	100	23	45,1 %
				AB	100	100	99	18	35,3 %
				B	56	56	56	9	17,6 %
				TB	11	11	11	1	2 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	280	280	275	51	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	27	27	27	7	38,9 %
				AB	27	27	27	8	44,4 %
				B	6	6	6	1	5,6 %
				TB	3	3	3	2	11,1 %
				Total	63	63	63	18	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	6	6	2	33,3 %
				AB	9	9	8	2	33,3 %
				B	5	5	5	2	33,3 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	22	22	21	6	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	2	2	0	
				AB	1	1	1	0	
				Total	4	3	3	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
UCO - LA REUNION - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation (18645)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	271	271	265	50	66,7 %
			En réorientation	60	60	60	13	17,3 %
			Non scolarisés	31	30	30	10	13,3 %
			Scolarité étrangère	2	2	2	0	0 %
			Autres	5	5	5	2	2,7 %
			Total	369	368	362	75	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
UCO - LA REUNION - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation (18645)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en français mathématiques, philosophie	moyennes arithmétiques de première et terminale (toutes les matières) + appréciations des professeurs	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale	Notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat et projet motivé	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Savoir être attestés dans les appréciations des professeurs + Le comportement et l'attitude face au travail du candidat seront des critères importants	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet	Cohérence du projet de formation au regard du projet professionnel	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience	L'expérience d'encadrement, d'animation, d'engagement citoyen ainsi que toutes les expériences extra-scolaires	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés par la commission après classement algorithmique des candidatures en fonction des critères préalablement indiqués. La commission appliqua ainsi la sélection du traitement algorithmique, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. La commission s'appuya ainsi sur l'examen des moyennes générales (principe de mérite "quantitatif"), ainsi que de la cohérence du projet de formation avec la formation proposée ("principe de l'orientation juste et justifiée). Les critères retenus pour l'examen des candidatures sont :

- Examen du projet de formation motivé.
- Moyennes intermédiaires :
- Bulletins première : Français et Mathématiques ;
- Bulletins terminale : Mathématiques et Philosophie ;
- Épreuves BAC : Écrit et oral de Français (épreuve anticipée), Mathématiques et Philosophie ;
- Fiche Avenir

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Au regard du grand nombre des candidatures, les notes de terminale et de première ont joué un rôle prépondérant dans le classement, en particulier dans les disciplines impliquant des compétences qui sont prérequis pour réussir en sciences de l'éducation à savoir : les mathématiques, la SVT, le français et les Sciences humaines et sociales, partant nous invitons les candidats à sélectionner ces options dès la première. Nous déplorons la déficience des instances d'orientation du lycée qui ne permettent pas aux candidat.e.s de sélectionner pertinemment les options les plus efficaces relativement à cette licence et aux objectifs professionnels associés. Par ailleurs le lycée ne forme absolument pas à l'enseignement supérieur, ce différentiel peut être comparable au différentiel existant entre le premier degré et le second degré. Aussi, nous invitons les candidats et candidates à effectuer préalablement des journées en immersion au sein d'une licence universitaire.

Signature :

Gilles REILHAC,

Président de l'établissement UCO - LA REUNION